



Deanship
The date:
Ref: /U.M/F.S.T/2022

العمادة :
مستغانم في: 17 فبراير 2022
الرقم : 60 ج/م/ك.ع.ت/2022

**PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DE LA FACULTÉ DES
SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE N°03**

En l'an deux mille vingt- deux et en date du six février, à quatorze heures trente, s'est tenue, au sein de la salle de conférences, la réunion du Conseil de Direction de la Faculté des Sciences et de la Technologie, présidée par le Professeur **DJENNAD M'hamed**, Doyen de la Faculté, afin de discuter les points inscrits à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- **Bilan de la pédagogie**
- **Bilan de la Post-Graduation**
- **Questions diverses**

Etaient présents à la réunion :

- FEDDAG Ahmed, Vice-doyen chargé de la pédagogie
- SARDOU Miloud, Vice-doyen chargé de la post-graduation
- HAMA Abderrahmane, Secrétaire Général
- LARBI BEKLAOUZ Hadj, Responsable assurance qualité
- MERAH Mustapha, Responsable de domaine, ST
- HENNI Sid Ahmed, Chef de département GE
- HAMMOUDI Habib, Chef de département GP



- BOUHALOUFA Ahmed, Chef de département GC
- ZELMAT Yassine, Chef de département Adjoint, GC
- ROUBAI Chorfi Nabil, Chef de département Architecture
- OULD SAID Belkacem, Chef de département GM
- MEDJAHED Bendida, Chef de département ST
- DJERADI Mustapha, Responsable AUMV
- RAHOU Zahira, Chef de service des statistiques et Informations

Tout d'abord, Monsieur le Doyen a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil de Direction de la Faculté ; il a ensuite exposé les différents points de l'ordre du jour relatifs à la gestion de la pédagogie, de la post-graduation et aux questions diverses.

I- Bilan de la Pédagogie

Durant cette séance, le Vice-doyen chargé de la pédagogie a exposé les différentes tâches accomplies par les responsables des départements. Parallèlement, des propositions ont été faites par les membres du conseil dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement au sein de la faculté.

Le résultat du bilan semestriel, tel qu'il a été présenté, se résume comme suit :

1. Les réunions des comités pédagogiques de coordination (CPC) de chaque département ont été tenues conformément au calendrier semestriel. Les procès-verbaux de réunions, transmis au Vice-doyen chargé de la pédagogie, feront l'objet d'une synthèse qui sera publiée en ligne sur le site de l'université dans un délai qui ne dépasse pas les 08 jours.



2. Réactivation des conseils de discipline : Le Doyen a insisté sur la formation d'un conseil de discipline pour chaque département. Le conseil de discipline de la Faculté sera formé, par la suite, afin de juger de la véracité des infractions qui relèvent du deuxième degré et de donner également à l'étudiant la possibilité de déposer un recours relatif à une décision prise par le conseil de discipline du département.
3. Selon les directives du Recteur de l'université, les Chefs de départements doivent programmer mensuellement une réunion de coordination, à laquelle Monsieur LARBI BEKLAOUZ Hadj, Coordonnateur de la cellule Assurance Qualité, pourrait assister pour apporter des propositions innovantes et de nouvelles méthodes de fonctionnement des départements. Le Procès-verbal de la réunion doit être publié sur le site du département.
4. Création d'un Réseau local Intranet de communication entre département, qui fonctionne par le moyen de liens assurés par des adresses e-mails professionnels, permettant des renvois d'informations, à l'instar des emplois du temps, les avis de soutenances, date des contrôles continus, etc.
5. La plate-forme Progress : Selon la responsable de la cellule de communication, cette plate-forme est en cours de finalisation. L'objectif est de permettre aux enseignants de saisir les notes des étudiants. Ce moyen informatique assurera l'archivage des résultats des étudiants.
6. Pour ce qui est des examens distanciel, le doyen a expliqué qu'il est nécessaire d'appliquer des méthodes adaptées au contexte actuel afin que ces examens puissent se dérouler dans de bonnes conditions.



7. Création d'un E-mail universitaire réservé aux soutenances à distance.
8. Les données statistiques : Recensement du taux de présences des étudiants pendant la période des examens, à transmettre à la responsable de la cellule de communication et au service des statistiques.
9. Le protocole sanitaire : Les enseignants ont la responsabilité de veiller à l'application du protocole sanitaire, en exigeant aux étudiants le port des bavettes. En outre, une cellule de suivi est constituée pour la vérification du bon déroulement de la procédure.
10. Élection des délégués de la faculté : Monsieur le Vice-doyen a rappelé qu'une journée sera programmée pour l'élection des délégués de la Faculté (17/02/2022 à 9h30) ; à cet effet, il a demandé que les procès-verbaux des élections des délégués des départements soient transmis au service du décanat avec les listes nominatives.
11. En ce qui concerne les matières transversales et de découvertes, les modalités du déroulement des examens de ces matières se feront à distance, via la plate-forme Moodle, et ce, conformément aux directives du rectorat.
12. Examens de Rattrapage : Ces examens sont programmés durant la période allant du 27 février au 05mars. Ces dates doivent être publiées sur le site des étudiants.
13. Recrutement des enseignants vacataires : Désormais, selon les nouvelles recommandations, le recrutement des enseignants vacataires doit faire l'objet d'un appel d'offres publié sur le site de la Faculté. La démarche a été enclenchée et la liste officielle des vacataires a été publiée et diffusée sur le site de l'université.



14. Cours à distance : Monsieur le Doyen a précisé que les enseignants sont tenus de diffuser leurs cours sous forme de vidéo pour les matières transversales et de découvertes. Cependant, tous les cours doivent obéir à une progression thématique, structurée sous forme de chapitres, de séances où l'on mentionne les dates de chaque cours en sus. Ainsi, les meilleurs cours diffusés via la plate-forme Moodle sera publié.

15. L'inscription des étudiants : La responsable de la cellule de communication a précisé que l'opération des inscriptions est achevée.

II- Bilan de la Post-Graduation

1. Concours de doctorat : Les doctorats sont programmés pour la date du 03 mars dans les sites suivants : Kharouba, Médecine et l'EPS. Les enseignants de la Faculté ST, chargés de la surveillance, seront affectés dans des doctorats de spécialités différentes.
2. Dossiers de candidature au concours de doctorat : Sur l'ensemble des dossiers traités pour la participation au concours de doctorat, 2326 candidats ont eu un avis favorable.
3. Les convocations de participation au concours : Les candidats recevront leur convocation en passant par le site de l'université, toutes les informations y seront communiquées à savoir : la date du concours, le lieu, le numéro d'inscription, etc.
4. Le tirage des sujets : L'opération du tirage des sujets est à la charge de la faculté.
5. Projets de fin d'étude et encadrements : Cette étape est accomplie à 100 %.
6. Procédure administrative : Le chef de département est dans l'obligation de faire passer une feuille de présence, document qui témoigne de l'assiduité au travail.



7. Avant-projet des doctorants : Le Vice-doyen chargé de la post-graduation a annoncé que tous les avant-projets ont été validés.
8. Conseil Scientifique des départements : La procédure exige que les Membres des Conseils scientifiques des départements se réunissent selon le calendrier annuel des assemblées, ces membres sont constitués de l'équipe du département et des chefs de filières.
9. Renouvellement des membres du Conseil Scientifique des départements : Monsieur le Doyen a rappelé que les conseils scientifiques se renouvellent à la fin de chaque mandat.
10. Les étudiants Boursiers : Les étudiants bénéficiaires d'une bourse à l'étranger doivent obtenir leurs relevés de notes dans des délais qui ne dépassent pas la date de leur départ.
11. Laboratoires de recherches : Le Vice-doyen a précisé que la passation de consigne doit faire l'objet d'un procès-verbal.

III- Questions diverses

1. Pour la préparation de la planification des besoins de la faculté, inscrite dans le cadre des prévisions du budget ministériel de 2022, le secrétaire général a demandé aux responsables des départements de préparer un état des besoins en termes de matériels de laboratoires, d'outils informatiques et pédagogiques à remettre au service personnel avant le 3 mars.
2. Prime de stage : Établissement de la liste des étudiants bénéficiaires de la prime de stage. En mois de juillet tous les étudiants ayant effectués un stage de fin d'études seront rémunérés.



3. La saisie des notes : Les nouvelles recommandations exigent que les enseignants saisissent les notes sur la plate-forme Progress. Pour cela, un nouveau code confidentiel a été transmis aux différents enseignants pour accéder à cette plate-forme.
4. État des besoins : Chaque département est tenu de faire des prévisions relatives aux produits consommables et au besoin divers de l'année universitaire.

La séance à fût levée à 16h30.

Le Doyen
الأستاذ أحمد محمد جناد
الأستاذة الكليّة
مستغانم
كلية العلوم و التكنولوجيا